

Décisions du directoire de AVRIL 2021

Directoire du 1^{er} avril 2021 :

Décision n° 2021-039

Attribution d'une AOT en faveur de SBTPC X55 NRL, Dignes et Echangeurs pour une surface totale de terrain de 3675 m² au Port Est

Décision n° 2021-040

Attribution d'une AOT en faveur de la société LAUGUICONCEPT pour une surface de 3000 m² de terre-plein non revêtu au Port Ouest

Décision n° 2021-041

Attribution d'une AOT en faveur de la société SCPR pour une surface de terrain de 1594 m² au Port Est

Décision n° 2021-042

ALBIOMA : Projet de Terminal Biomasse
Acquisition d'équipement complémentaire à la grue mobile

Décision n° 2021-043

Attribution d'une surface de terre-plein supplémentaire de 320 m² en faveur de la société ALBIOMA BOIS ROUGE au Port Est

Directoire du 15 avril 2021 :

Décision n° 2021-044

Etablissement d'un avenant modificatif de l'AOT 2020-65 en faveur du groupement MT3 pour les surfaces de terre-plein revêtu et de plan d'eau au quai 9 au Port Ouest – Démontage de la barge NP 440

Directoire du 22 avril 2021 :

Décision n° 2021-045

Ouverture de l'opération : Refonte de l'éclairage du Port Ouest

Décision n° 2021-046

Etablissement d'une indemnité d'occupation sans droit ni titre concernant une surface de terrain de 1132 m² - parcelle AX 8P au Port Est à l'encontre de la société SBTPC X55 NRL

Décision n° 2021-047

Modification de la COT 2021-22 au bénéfice de la société SBTPC SOGEA REUNION, concernant une surface de 3675 m² de terrain au Port Est

Décision n° 2021-048

Projet ALBIOMA BOIS ROUGE

Modalités applicables lors de l'attribution de surfaces dédiées aux travaux préparatoires et phases de chantiers, en faveur de la société ALBIOMA BOIS ROUGE

Décision n° 2021-049

Travaux préparatoires ALBIOMA BOIS ROUGE

Attribution des surfaces en zones 1, 4, 8 et rampe d'accès au stockage de charbon –
Modification de la forme contractuelle

Décision n° 2021-050

Chantier ALBIOMA BOIS ROUGE Phase 1

Attribution d'une surface de 4 449 m² de terre-plein 20.02 en faveur de la société ALBIOMA BOIS ROUGE au Port Est

Décision n° 2021-051

Mise en place d'un marché à bon de commande d'acquisition de bennes à déchets pour les activités de collecte des déchets.

Décision n° 2021-052

Lancement de la consultation pour l'acquisition d'un dock flottant d'une capacité de levage de 4 000 tonnes

Directoire du 29 avril 2021 :

Décision n° 2021-053

Remise commerciale en faveur de l'EURL SNACK LE PORT et DOCKS

Décision n° 2021-054

Demande d'avoir complémentaire sur la facture de la redevance domaniale concernant la Convention d'Occupation Temporaire (COT) de droit réel n° 2018-11 – Magasin 41 au Port Ouest suite à l'impossibilité technique de prise de possession du local